

Liebefeld, Juni 2012 /jm

(W:/presse/presseausweis/brief ausweisantrag deutsch)

Permis national pour reporter sportif

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre intérêt à l'obtention d'un permis national de l'ASS pour reporter sportif et avons le plaisir de vous transmettre en annexe les directives en vigueur pour l'octroi des permis de presse de l'ASS.

Pour l'obtention d'un permis de presse ASS, nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de la procédure suivante:

- Pour le permis de **Catégorie A**, veuillez svp. nous envoyer une photo-passeport récente (pour autant que nous n'ayons pas encore de photo de vous) ainsi que
 - le formulaire de déclaration **<A>** muni de votre signature originale,
 - une confirmation officielle de couverture de votre assurance responsabilité civile professionnelle.

Le dépôt de CHF 200.– pour la remise de la veste média est à verser sur le compte postal 30-5194-6 de l'ASS à Liebefeld simultanément à l'envoi des documents susmentionnés. Le permis et la veste ne seront envoyés au demandeur qu'après réception du montant du dépôt.

- Pour le permis de **Catégorie B**, veuillez svpl. nous envoyer une photo-passeport récente (pour autant que nous n'ayons pas encore de photo de vous) ainsi que
 - le formulaire de déclaration **** muni de votre signature originale,

Depuis l'introduction des nouvelles directives ASS pour les représentants des médias, les demandes de permis de Catégorie A ont fortement augmenté. Ce permis autorise de photographier resp. de filmer dans des zones qui ne sont pas accessibles aux spectateurs. Toute personne se tenant dans de telles zones interdites représente toutefois un risque supplémentaire pour l'organisateur. Leur accès doit donc être réservé aux personnes dont le travail nécessite une présence en de tels endroits et dont l'activité est dans l'intérêt général du sport automobile national.

En premier lieu, il s'agit en effet d'encourager la présence de notre sport et de nos compétitions dans les médias. Des images pour usage personnel ou à destination d'un petit groupe d'intéressés ne sont pas un motif suffisant pour l'attribution d'un permis de Catégorie A ainsi que pour les privilèges qui y sont liés lors des manifestations disputées sous le contrôle de l'autorité sportive suisse. L'ASS se réserve ainsi le droit de subordonner l'attribution d'un Permis A à l'administration de la preuve d'une certaine présence médiatique resp. publique d'utilité générale.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir compter sur votre soutien au profit de la scène sportive automobile et de karting en Suisse et sommes naturellement à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus sportives.

Auto Sport Suisse Sàrl

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Javier Moreno', is written over a faint, circular stamp or watermark. The signature is fluid and cursive.

Javier Moreno

Annexes: Directives ASS, Déclaration pour l'obtention d'un permis de presse